



Synthèse des Cahiers des faits inacceptables et des alternatives des Etats Généraux des Migrations

Document extrait des 87 cahiers de doléances rédigés par les Assemblées Locales des EGM

Edité en février 2019

CAHIER DES FAITS INACCEPTABLES



CAHIER DES ALTERNATIVES



Fin 2017, plus d'une centaine de collectifs et d'associations locales et nationales françaises engagées aux côtés des exilé·e·s, dans les domaines de l'urgence humanitaire, de l'accès aux droits, de l'éducation ou de l'échange interculturel, se sont réunies au sein des États Généraux des Migrations (EGM). Ce processus sans précédent a notamment abouti à la rédaction par les associations et collectifs locaux de « cahiers de doléances », destinés à recueillir et centraliser leurs constats et propositions en matière d'accueil des exilé·e·s.

A travers le travail en Assemblées Locales, les membres des EGM se sont proposé de dresser un état des lieux de la situation sur leur territoire, de dénoncer les faits inacceptables qu'ils et elles ont pu y observer, et de formuler des propositions pour poser les fondements d'une politique alternative et pour construire un autre discours sur les exilé·e·s et sur les migrations. Ce travail de capitalisation des témoignages et expériences, basé sur 87 cahiers de doléances, dessine une carte de France de l'accueil des étranger·ère·s où prédominent, du côté des institutions, des visions et pratiques hostiles aux exilé·e·s et, du côté des aidant·e·s, des initiatives tantôt décisives, tantôt permettant simplement d'atténuer les effets de la politique étatique.

Les témoignages émergeant des cahiers des doléances font état d'une situation qui a depuis longtemps dépassé le stade de l'alarmant. Depuis l'arrivée des exilé·e·s et leur tout premier contact avec la France, les situations inacceptables et révoltantes se multiplient au rythme d'une politique migratoire de plus en plus absurde, répressive et violente.

L'accès à l'information reste un enjeu important et transversal à toutes les difficultés que rencontrent les exilé·e·s : information sur leurs droits, sur les lieux et personnes-ressources, les démarches à suivre pour leurs papiers... qui est presque toujours indisponible, partielle, ou incorrecte. Cela est entre autres dû à la complexité et l'arbitraire des démarches administratives, qui non seulement ne prennent pas en compte la situation concrète des personnes (difficulté d'accès aux services numériques et sur Internet, par exemple) mais, de plus, semblent être conçues comme une série d'obstacles à franchir. En particulier, les délais, extrêmement longs pour donner une réponse à l'exilé·e mais extrêmement courts lorsqu'il s'agit d'exiger de lui·d'elle un papier, témoignent d'une volonté palpable de décourager les demandes d'asile.

Le doute et la suspicion sont une constante dans le traitement des dossiers et des personnes : doutes sur l'authenticité des documents, sur la véracité d'un récit, sur l'âge réel d'un adolescent, le tout dans une logique implacable de tri entre les « vrai·e·s » demandeur·euse·s d'asile et les « migrant·e·s » économiques, climatique, de pays considérés « sûrs » - logique qui débouche parfois sur des absurdités telles que celle des « ni-ni », ces personnes ni régularisables ni expulsables, laissés pour compte dans des limbes administratifs sans issue. Ces démarches s'accompagnent également trop souvent de mépris, de harcèlement, d'humiliations et de menaces de la part des représentant·es de l'Etat. Les pratiques illégales n'y manquent pas : absence de traduction, refoulement immédiat à la frontière, non-assistance aux personnes mineures...

La situation dans laquelle vivent la plupart des personnes exilé·e·s pendant ce temps est insoutenable. L'accès à des conditions de vie digne minimales leur est presque toujours rendu impossible. Centres d'hébergements complets, les bidonvilles extrêmement précaires et les situations d'errance se multiplient. L'accès aux soins et à la santé, et en particulier la santé mentale (si importante pour des personnes ayant été confrontées aux réalités qu'elles ont fuies), est presque toujours inatteignable. La scolarisation, pour les mineur·e·s et les étudiant·e·s, est rendue très difficile par les conditions d'hébergement précaires et les déménagements souvent brusques et imposés. L'impossibilité de travailler légalement condamne la plupart des personnes à une vulnérabilité économique énorme, dépendantes d'aides trop souvent bloquées ou gelées, ou de formes de travail clandestin, sous-payé, dans des conditions d'exploitation intolérables. Les situations absurdes abondent : un centre d'hébergement situé très loin du centre-ville, une obligation de se présenter en centre-ville toutes les semaines, mais pas de transport gratuit mis à disposition, avec des aides trop faibles ou inexistantes et une interdiction de travailler pour payer le transport. Comment faire face à de telles injonctions contradictoires ?

Ainsi, l'isolement social, la précarité matérielle, le désœuvrement, l'angoisse, l'incertitude et l'instabilité permanente maintiennent la plupart des exilé·e·s dans une logique d'urgence et de survie : l'impossibilité de se projeter vers l'avenir, de construire des projets, d'entretenir un minimum de relations sociales constructives, dans la durée, est une situation qui broie les corps et les esprits. Mais la violence de la situation vécue se double d'une autre forme de violence, concrète, exercée par l'État et ses représentant·e·s. Depuis les contrôles au faciès (en particulier dans les lieux fréquentés par des exilé·e·s), jusqu'aux destructions violentes des campements de fortune, en passant par la traque aux frontières, l'enfermement comme outil de contrôle des exilé·e·s, les Obligations de quitter le territoire français (OQTF) sans délai de 48 h et les expulsions musclées, cette violence interpersonnelle et institutionnelle est transversale à toute la gestion publique des exilé·e·s. D'autre part, les personnes qui se mobilisent contre ces différentes formes de violence doivent également faire face, non seulement au manque de ressources, d'information actualisée et de formation, mais aussi à l'hostilité et aux tentatives d'intimidation de l'État, à travers des dispositifs comme le « délit d'aide au séjour irrégulier », le fichage des militant·e·s, et des arrestations, jugements et condamnations.

Face au constat de l'inacceptable devenu la règle et aux situations toujours plus insupportables, les alternatives existent et doivent s'amplifier : c'est à de multiples niveaux qu'il faut agir. Depuis la constitution de point d'accueil initial intégral, la garantie d'un hébergement inconditionnel et d'accès à l'information, aux transports et aux soins, jusqu'à la déconstruction des préjugés sur les migrations dans l'opinion publique, l'interpellation des responsables politiques afin de faire évoluer des textes comme le règlement de Dublin et mettre fin à la logique de répression, en passant par la mutualisation des moyens et la coordination des actions citoyennes, une meilleure formation du personnel des structures d'Etat et l'élargissement des réseaux européens d'accueil et de solidarité, la liste des possibilités d'actions solidaires est longue.

Heureusement, les initiatives concrètes existent déjà, et ne demande qu'à être renforcées. Ce texte cherche donc d'une part à les faire connaître, et à inspirer d'autres personnes qui, indignées par la violence et les injustices, voudraient contribuer à leur échelle. Par ailleurs, exposer ces initiatives et alternatives possibles est également important, car la voix de « celles. ceux d'en bas », qui résistent et n'acceptent pas l'inacceptable, est trop souvent noyée dans le vacarme assourdissant du discours hégémonique, sécuritaire et frileux face à la différence. Ce Cahier des Alternatives aspire donc à porter la voix de ceux et celles qui croient à la solidarité, la mettent en pratique au quotidien, et rêvent d'un autre monde que celui que l'on voit se dessiner sous nos yeux. Nous voulons convaincre que cet autre monde, plus juste et plus fraternel, est possible, puisque nous le construisons tous les jours.